L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 OCTOBRE 1872.

46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 13 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Moger & Co., dans leurs salles d'encan, aux Nos 41 et 43 de la rue Vieille-Levée—Vente spéciale de caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33, rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, jouets, articles de fantaisie.

Par G. Lénument, au No 60 de la rue de Chartres—Habillements faits à New-York, articles de toilette, chapeaux, &c.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane,—Grande vente d'habillements d'automne et d'hiver, articles de toilette pour messieurs, et un lot de malles.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant et au cas désiré l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Dimanche, 12 octobre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Ben McCullough or the Wanderer's Divorce.

ARRIVÉE DU STEAMER HANOVER. — Ce steamer, parti de Brême le 18 septembre avec escale au Havre, est arrivé hier avec 29 passagers de chambre et 516 passagers d'entrepont. Dans ce nombre, il y a environ 80 passagers du Havre; voici les noms des passagers de chambre venant de ce dernier port :

Mme Adams et famille, M. Vincent, M. Maurer, M. Simmons, Mme Durel, Mlle Nicot, Mme Henderson, Mlle Hyacinthe, M. Marcello Courion, Mme Marie Champon, Mme Julie Antong et sa famille, Mlle Julie Levy.

Il est probable que les 73 passagers d'entrepont venus du Havre sont pour la plupart des Alsaciens-Lorrains, et nous signalons leur arrivée à ceux qui s'intéressent à ces pauvres exilés.

ARRIVÉE DU STEAMER SAXONIA. — Le steamer *Saxonia*, venant de Hambourg, avec escale au Hâvre, à Santander et à la Havane, est arrivé hier dans notre port. On trouvera plus loin un avis des agents.

Nous remercions MM. William, Ruperti et Cie. de l'envoi qu'ils nous ont fait de journaux d'Europe apportés par le *Saxonia*.

HÔTEL ST-LOUIS. — Les actionnaires de la Compagnie de l'Hôtel St-Louis sont convoqués par leur estimable président, M. E. F. Mioton, à se réunir aujourd'hui, à midi, dans les grands salons de l'Hôtel. Nous ignorons l'objet de cette réunion solennelle, mais, au remue-ménage qui se fait dans le département de la cuisine, nous ne serions pas étonné que le président-administrateur ne voulût consulter ses actionnaires sur le mérite du chef qu'il a engagé ou sur les qualités des liquides qu'il a l'intention d'offrir aux hôtes et consommateurs aussitôt que l'Hôtel sera ouvert, c'est-à-dire à partir du 15 courant. Nous verrons bien, comme verront aussi tous ceux qu'attireront les émanations des fourneaux.

LA BANQUE DES TRAVAILLEURS.—Cette banque, dont le capital social est de $500,000, divisé en 10,000 actions de 25 chacune, payables en diverses fois, ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin, est en pleine activité depuis le 5 août dernier. Son mouvement d'affaires est déjà considérable, et jamais institution de crédit n'a commencé ses opérations sous de plus brillants auspices. La Banque des Travailleurs doit être, d'après son nom, un établissement populaire, et l'on peut être assuré que, sous la conduite des membres qui composent aujourd'hui le bureau de direction, elle ne manquera pas à sa mission. Un des principaux avantages qu'elle présente au public, est de recevoir des dépôts de toutes sommes pour lesquelles elle alloue un intérêt en raison du temps fixé pour la durée des dépôts. Un établissement de ce genre manquait aux petits capitalistes, et ses fondateurs ont le droit d'espérer que le patronage du peuple travailleur ne lui fera pas défaut.

GRANDE MÉNAGERIE, MUSÉE, CIRQUE ET CARAVANE DE L'EST. — Cette grande caravane, qui s'occupe pas moins de six tentes, vient de parcourir avec une série de succès non interrompus les grandes villes de l'Est, Richmond, Wilmington, Augusta, Charleston, Savannah et Macon, et partout les éloges de la presse ont été justifiés par l'empressement des populations. Elle se rapproche de nous, car les journaux de Mobile annoncent qu'elle doit donner deux représentations dans cette ville, le 21 et le 22. On verra par les annonces insérées dans nos colonnes, que les directeurs de cette gigantesque entreprise qui combine toutes les merveilles zoologiques aux exercices acrobatiques et hippiques des meilleurs artistes, doivent donner des représentations pendant six jours à la Nouvelle-Orléans. Ces représentations commenceront le 26 octobre sur la Place Congo. Voir les annonces pour les détails.

☞ Où trouve-t-on un assortiment aussi varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

☞ Il faut avoir fait l'essai de l'Amer de GUACO WANATA pour savoir à quel point son action est prompte et bienfaisante pour arrêter la diarrhée et pour remédier à la débilité et à la faiblesse qui sont les suites forcées d'un dérangement d'intestins prolongé.

UN VASTE FONDS DE MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ. — Ce titre est exact. La maison Reiman & Cie., rue du Canal, 131, a reçu pendant la semaine dernière, un grand stock de soieries en addition à l'assortiment si étendu qu'elle avait déjà. Ces soieries sont de toutes sortes, de toutes nuances et qualités et d'une variété extraordinaire. A ce fonds de soieries il faut ajouter une riche importation de tissus français, anglais et allemands, pour robes, une forte collection de toiles pour linge de table et de maison, et enfin, des gants, des indiennes et calicos, et une foule d'autres articles achetés aux encans de New York, et qui peuvent être cédés à des prix exceptionnellement réduits. Ces prix, du reste, sont indiqués à la suite de chaque marchandise mentionnée dans une annonce qu'on trouvera plus loin, et nous les trouvons (on ne peut plus engageants.

☞ Méfiez-vous des refroidissements d'estomac que peut occasionner le vent du Nord, si fréquent dans cette saison, et prenez comme préservatif aussi bien que comme curatif un petit verre d'Amer de GUACO WANATA avant le repas.

ASSESSMENT. —Nos 110, 111 et 112.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de J. P. Clera, A. H. D'Mesa et Jemima Preble—Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana", No 19 rue du Camp. Montant payé depuis l'organisation $373,250, 60.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Voici l'époque des fièvres paludéennes et intermittentes. Si vous voulez mettre le système en état de résister aux influences climatériques de la saison, faites un usage quotidien des Amers de GUACO WANATA. C'est un fébrifuge et un tonique excellent.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La situation politique s'échauffe; le pouls bat la fièvre. Hier soir, dans les rues, l'excitation était intense. Rue Royale et rue du Canal, des groupes nombreux et animés se pressaient sur les trottoirs, et aux abords des cafés. Tout à coup, la détonation d'une arme à feu s'est fait entendre. On a cru d'abord au commencement d'une échauffourée; mais heureusement, ce n'était qu'un simple accident. Un pistolet, imprudemment manié par une personne qui se trouvait à la porte du café The Bank, rue Royale, No 6, est parti, sans demander permission à qui que ce soit. La balle a frôlé un consommateur, et est allée se loger au fond de la salle, dans l'enseigne, à hauteur de tête d'homme.

La rue Bourbon, d'ordinaire si calme, a eu sa part d'animation. Dès le matin, les murs de la ville étaient tapissés d'une affiche hiéroglyphique ainsi conçue : *Rally! Rally! A. P. U., Opera House, 7-7½*, le tout surmonté d'un jockey à cheval, courant dans les airs au galop, et sonnant d'une trompe, de l'embouchure de laquelle s'échappait le mot : *Now!*

Cela n'avait pas laissé d'intriguer le public. Voici le mot de l'énigme. L'affiche mystérieuse contenait l'appel de convocation d'une Société, dont l'existence a été tenue secrète jusqu'à ce jour: *L'American Protective Union*.

Cette association, qui ne compte pas moins, croyons-nous, de 4,000 membres, a été formée dans le but de protéger les personnes et les biens de la population de la Nouvelle-Orléans. Elle est solidement organisée, à en juger par l'assemblée d'hier soir.

A huit heures, près de deux mille personnes avaient pris place dans l'enceinte de l'Opéra, lorsque le colonel Gran a appelé l'assemblée à l'ordre.

Après quoi on a procédé à la formation du bureau et on a présenté une série de résolutions que l'heure avancée nous empêche de reproduire.

La lecture de ces résolutions est fréquemment interrompue, et pendant quelques minutes l'agitation est extrême. Le Président ne parvient que difficilement à rétablir l'ordre.

Une proposition de lever la séance est repoussée par l'assemblée.

Le Président, Col. Gran, prend la parole. Dans un discours modéré, qui produit sur l'auditoire un excellent effet, il analyse la situation des affaires, et confirme l'objet que se propose l'*Union de protection Américaine*. Ce discours est écouté dans le plus grand calme, et nous n'avons à signaler qu'une seule interruption. Lorsque le Col. Gran dit qu'il faut aux fonctions publiques des hommes honnêtes, qu'ils soient républicains, démocrates, libéraux ou réformistes, une voix lui crie: *Pas de Républicains!*

L'orateur a exprimé sa crainte de voir les conventions choisir de mauvais candidats, et constate avec regret que jamais on n'avait assisté à pareille course aux places.

Après ce discours, que l'assemblée a accueilli par de vifs applaudissements, la séance a été levée.

Le Comité de Conférence est convoqué pour aujourd'hui, à 10 heures du matin.

CONVENTION CONSERVATRICE. — Séance du samedi 12 octobre. — La Convention se réunit à six heures de l'après-midi au Turner's Hall, sous la présidence de M. Archibald Mitchell.

Le président demande si le comité de finance a pu collecter une certaine somme d'argent pour payer les frais de la Convention.

Les délégués du premier, du second, du troisième et du septième wards déposent leurs collectes dans les mains du président du comité de règlements. Les souscriptions s'élèvent à la somme de $289.

M. Mitchell demande à la Convention de lui permettre de dire quelques paroles avant d'entendre le rapport du comité de conférence.

M. Archibald Mitchell dit que depuis que la Convention conservatrice est en séance, il y a six jours, elle n'est encore arrivé à aucune solution. Elle a jugé à propos de nommer un comité de conférence pour s'entendre avec le parti libéral, à l'exclusion du parti réformiste. Il désapprouve entièrement cette action. Les réformistes sont faibles numériquement parlant, mais ce sont des hommes honorables et sincères qui veulent le bien du pays avant tout. Si la Convention conservatrice fait de mauvais choix et mécontente la grande masse des conservateurs, le parti de la réforme si peu considérable aujourd'hui deviendra demain le parti du peuple.

M. Mitchell pense qu'il est impossible de s'entendre par l'intermédiaire des comités de conférence.

Il croit que la seule chose à faire pour arriver à une conclusion satisfaisante, est de nommer des candidats pour les différents emplois de la paroisse et d'exiger que la Convention libérale en fasse autant. Alors, quand les nominations seront faites de part et d'autre, il sera temps d'autoriser les deux comités de conférence démocratique et libéral, à choisir parmi les candidats nommés, les hommes les plus honorables et les plus capables.

Il s'agit du salut du peuple, des intérêts d'une population de deux cent mille âmes et non pas de préférences personnelles.

Le peuple veut élire des commettants en qu'il puisse avoir confiance; peu lui importe à quelle organisation politique ils appartiennent.

Après le discours de M. Mitchell, discours plein de logique et d'énergie, M. Collins, président du comité de conférence démocratique est appelé à présenter le rapport de ce comité.

M. Collins dit qu'il y a eu tant de correspondances échangées entre son comité et le comité libéral, qu'il n'a pas eu le temps de préparer un rapport écrit.

Il lit plusieurs communications adressées par le comité libéral et les réponses de son comité, que le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de publier aujourd'hui.

La dernière de ces propositions a été acceptée par le comité de conférence de la Convention libérale, sauf une seule modification.

En voici le texte :

Quartier-général du Comité de Conférence Démocratique.

A M. L. E. Lemarié,

Président du Comité de Conférence du parti libéral.

Monsieur — Nous avons l'honneur de vous annoncer que notre comité a rejeté à l'unanimité les dernières propositions que vous nous avez adressées.

Nous vous soumettons celles-ci, qui, nous l'espérons, recevront votre approbation.

La Convention conservatrice se réserve le droit de choisir les candidats suivants :

Le maire; quatre administrateurs, à savoir; l'administrateur de commerce, des comptes publics, des améliorations et des assessments; le shérif criminel; les juges de la Première, Seconde, Sixième, Septième et Huitième Cour de District; deux sénateurs, quatorze représentants à la Législature et la moitié des greffiers, coroners, juges de paix et constables.

Les libéraux auront donc :

Le shérif civil; trois administrateurs, à savoir: l'administrateur de finance, de police et des édifices publics; les juges de la Troisième, Quatrième et Cinquième Cour de District; deux sénateurs, onze représentants à la Législature, et la moitié des greffiers, des coroners, des juges de paix et constables.

JOS. COLLINS,

Président du Comité de Conférence démocratique.

Le comité de conférence libéral a accepté ces propositions, mais a demandé le privilège de nommer l'administrateur des améliorations au lieu de l'administrateur des édifices publics.

M. Collins termine en demandant quelle sera l'action de la Convention relativement à son rapport. Il explique que la seule difficulté qui empêche une fusion avec le parti libéral, c'est le choix de l'administrateur des améliorations.

M. W. C. Dane fait la motion d'approuver le rapport du comité de conférence, mais de persister à conserver le droit de désigner le candidat à la place d'administrateur des améliorations.

La motion est mise aux voix et elle est adoptée par un vote de 73 contre 17.

Sur motion, la séance est suspendue et le comité de conférence démocratique est chargé de faire part au comité libéral de la décision de la Convention.

Le comité démocratique revient vers huit heures et demie, et son président, M. Collins, annonce que la Convention libérale s'est ajournée à lundi, à dix heures du matin.

Un communiqué du colonel John McEnery est lu à la Convention par le secrétaire. Notre candidat pour la place de gouverneur demande à la Convention de ne pas compromettre le succès de la fusion de l'Etat en refusant de s'allier à tous les éléments conservateurs de la paroisse d'Orléans.

La lettre est reçue avec acclamations. Une résolution de M. May, de procéder immédiatement aux nominations est déposée sur le bureau.

M. Dane propose un amendement à cette motion et présente la résolution suivante :

Résolu—Que la convention s'ajourne jusqu'à lundi à midi, et que si alors la convention libérale n'a pas accepté les propositions de notre conférence, nous commencerons à choisir les différents candidats de la paroisse d'Orléans.

Après beaucoup de débats assez orageux, et de discussions bruyantes, la résolution de M. Dane est adoptée et la convention s'ajourne.

CONVENTION DE PAROISSE DU PARTI [illegible]. — Séance du 12 octobre. — Dès le matin, une foule nombreuse se presse aux abords du Mechanics Institute, et c'est en présence d'un auditoire considérable que le président ouvre la séance à 10 h. 30.

Le secrétaire donne lecture de la communication suivante :

Comité Exécutif de paroisse du parti de la Réforme.
Nlle-Orléans, 11 octobre 1872.

A M. W. L. Stanford, président de la Convention de paroisse du parti libéral.

Monsieur—J'ai l'honneur de vous informer que les additions et modifications suivantes ont été faites au ticket nommé par la Convention du peuple :

Juge de paix, 5me Cour—A. Schmitsky.
Constable, 5me Justice de Paix—S. Valette.

Sénateur, 2me District sénatorial—A. S. Armstrong.

Le nom de M. Paul E. Théard, candidat pour la Quatrième Cour du district, a été retiré.

Par ordre du Comité.
A. W. STEWART,
Secrétaire.

Le chairman du comité des résolutions présente le rapport suivant :

Messieurs—Votre comité de résolutions a l'honneur de vous soumettre les résolutions suivantes :

Attendu que le salut de la paroisse d'Orléans et de l'Etat de la Louisiane dépend d'une prompte réconciliation et de l'entente des éléments des divers partis existant dans l'Etat, se réunissant dans l'espoir que les appels du Comité Central Démocrate et du Comité Central libéral, appels qui nous invitent à effacer toutes divergences et nous unir dans le but commun et glorieux de rendre l'indépendance à notre Etat ;

Résolu, que le devoir de chaque membre du comité de conférence sera de ne faire que des demandes justes, et de refuser de se soumettre à toutes celles qui seront mauvaises, et de choisir pour candidats des hommes qui ainsi que l'a dit Horace Greeley, " soient parmi les meilleurs et les sages des citoyens, indépendamment de toutes plaintes ou suggestions de l'intérêt personnel.

Suivent deux autres résolutions conçues dans le même esprit de désintéressement.

Le rapport est adopté.

Le comité de résolution communique ensuite la résolution ci-après :

Le comité a l'honneur de remettre à la Convention, sans formuler aucune opinion, la résolution présentée par M. Lemarié, à l'effet de faire contracter, par nos candidats à la législature, l'engagement de porter le gouverneur H. C. Warmoth au Sénat des Etats-Unis. Il propose à la Convention l'adoption de la résolution suivante:

Résolu, que nos candidats au Sénat et à la Chambre des Représentants de l'Etat resteront libres d'agir comme ils le jugeront utile et convenable dans le choix d'un successeur à l'hon. W. P. Kellogg au Sénat des Etats-Unis.

Une proposition pour adopter cette résolution est repoussée.

M. L. E. Lemarié, chairman du comité de conférence, informe la Convention que ce comité n'a pu encore présenter de rapport. Il demande quelques heures encore.

A 11 heures, la Convention s'ajourne jusqu'à ce soir.

Le Comité de Conférence de la Convention du parti républicain indépendant a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Attendu que le bruit court que les Comités de Conférence (ou certains membres de ces comités) des divers partis ou factions, qui tentent d'amener une fusion sous la bannière de Greeley et Brown, et Mc Enery et Penn, essaient de trafiquer des places, et d'en faire commerce.

Résolu que ce comité s'engage à ne présenter à la Convention Républicaine Indépendante le nom d'aucun citoyen dont la réputation, privée ou publique, ne soit au-dessus de tout reproche, et qu'il recommandera de retirer le nom de tout citoyen qui pourrait être désigné aux suffrages des délégués, contre lequel serait élevé une accusation fondée d'improbité ou d'incapacité.

Résolu, qu'avant de fusionner avec les autres partis, nous exigerons d'eux un même engagement.

La séance est reprise à cinq heures. Nous pouvons la résumer en quelques mots. Le comité de conférence a rendu compte de ses entrevues avec le comité du parti démocrate. Nulle entente n'a pu être obtenue. Le nœud de la question—et c'est un nœud gordien—est la place d'administrateur des améliorations. Chacun des deux partis la veut, en consentant à céder à l'autre celle des Water Works. L'administrateur des améliorations dispose d'une grande influence.

Dans notre compte-rendu de la séance de la Convention démocratique on trouvera de plus amples détails à ce sujet.

La séance a été levée vers sept heures. La Convention s'assemblera, lundi matin.

M. J. B. Alcée Gauthreaux, que ses amis avaient porté candidat à la place de greffier de la 4me Cour de District, décline officiellement toute candidature. On s'explique aisément qu'un homme tel que le jeune démocrate renonce à se laisser porter candidat dans l'état actuel des affaires politiques, et en présence de la cessation générale.

Mais, tout en appréciant, sans qu'il ait été besoin de les formuler, les raisons qui ont engagé M. Gauthreaux à renoncer à la candidature que ses amis lui avaient offerte, les honnêtes gens ne verront pas sans regrets l'un des leurs forcé de prendre un edétermination de cette nature, à un moment où il est tant besoin d'hommes intelligents et probes dans les emplois publics.

Une réunion de la démocratie du troisième ward a eu lieu hier soir, à la presse à coton Jackson. Il y avait deux ou trois cents personnes présentes. Le président, M. B. Brady, a prononcé une allocution éloquente, et des discours intéressants ont été prononcés par MM. E. Wood Perry, A. B. Small et D. P. Scanlan. Un comité composé de MM. Daniel Scully, P. Glennon, A. B. Small et William Hart a été nommé pour présenter des résolutions. Son rapport porte que, la Convention conservatrice ayant négligé de faire une enquête sur les fraudes au moyen desquelles certaines personnes mal famées avaient été reçues dans la dite Convention comme représentant la démocratie de ce ward, cette assemblée n'a pas droit au respect du peuple; que les candidats qu'elle nommera n'auront d'autres droits à l'appui de ce meeting que leurs mérites personnels et leurs titres au respect populaire, et que le fait même de leur nomination devra provoquer un examen attentif de leurs antécédents, de leur caractère et de leurs titres à l'estime publique.

Le bruit court que la Convention radicale ratifiera les candidatures de la Convention de la Réforme, à l'exception du maire et de l'administrateur des améliorations. Nous donnons la nouvelle sous toutes réserves.

Depuis trois ans, si nous avons bonne mémoire, la colonie italienne célèbre l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Elle s'honore ainsi aux yeux de tous ceux qui ont le culte des grandes traditions.

Cette année, la célébration de ce glorieux anniversaire a été retardé d'un jour. Elle a lieu aujourd'hui, dimanche, 13 octobre. La brillante compagnie des Bersaglieri assistera en grand uniforme à la cérémonie.

La Société Lusitana-Portugaise occupe un rang des plus honorables parmi les institutions de bienfaisance existant à la Nouvelle-Orléans. Fondée depuis vingt-trois ans, comptant un nombre considérable de membres, elle n'a cessé, sous une direction éclairée et habile, de voir, chaque année, s'accroître sa prospérité et s'étendre le cercle de son influence et de sa bienfaisante action.

La Société célèbre aujourd'hui le vingt-quatrième anniversaire de sa fondation. Cette solennité sera une véritable fête pour ses membres, et pour les amis de l'Institution parmi lesquels nous nous comptons, en remerciant le président, M. Jose T. Arantes de l'invitation qu'il a bien voulu nous adresser.

BEAUX ARTICLES A BON MARCHÉ.—On peut trouver au magasin de M. J. Turcotte, rue du Canal 158, de très belles marchandises, entre autres des plaids, des brocards, des soieries noires et de couleur, du linge de ménage, des nattes, à très bon compte. Voyez l'annonce d'aujourd'hui.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

OPINION DE GLUCK SUR LES ALLEMANDS DU NORD.—Nous trouvons dans le journal la *Plume*, de Bruges, une curieuse lettre inédite de Glück, adressée au célèbre poète Klopstock :

Vienne, 10 mai 1770.

Je viens vous informer, estimé ami, que M. Schroter a obtenu ici, de la part tant de la cour que du public, un succès complet et vraiment il le mérite ; car c'est un acteur très distingué et fidèle à la nature. Je ne doute pas qu'il ne soit fort content de Vienne. Vous me faites toujours des reproches parce que je ne vous envoie pas d'explication comment *Alceste* doit être représenté. Je l'aurais déjà fait depuis longtemps si je l'avais trouvé praticable. Pour ce qui concerne le chant, il est facile pour une personne qui a du sentiment; elle ne doit que s'abandonner. Pleinement de son cœur, aussi l'accompagnement instrumental exige tant de remarques, que, sans ma présence, il n'y a rien à faire.

Quelques notes doivent être tenues, d'autres accélérées, celles-ci produites mi-forte, celles-là plus accentuées et d'autres enfin faiblement exprimées. Je renonce à indiquer le mouvement. Un peu plus de lenteur, un peu plus de vitesse, détruit tout un morceau. Je crois donc que vous rendrez beaucoup plus facilement votre nouvelle célèbre Bataille familière aux Allemands que moi un opéra d'après ma méthode, surtout dans votre contrée où l'on considère principalement l'art de la composition et où l'on méconnaît l'imagination, attendu que chez vous la plupart des artistes ne sont que des maçons et pas des architectes.

Quoique vous n'ayez rien composé sur la mort de ma pauvre nièce décédée, à cet égard n'en a pas moins été accompli.

Votre *Clarisse* morte est si analogue à ma fille qu'avec tout votre grand génie vous n'auriez rien pu produire de mieux; c'est maintenant mon ode favorite et peu de personnes l'entendent sans qu'elle leur arrache des larmes. Vous ne savez pas pourquoi je tarde tant avec la *Bataille d'Hermann (die Hermannsschlacht)*. C'est parce que je veux terminer avec celle-ci mes travaux de musique. Jusqu'ici je n'ai pas pu le faire parce que MM. les Français m'ont préoccupé.

Bien que dans la *Bataille d'Hermann* doive être ma dernière œuvre, je ne crois pas qu'elle sera la plus insignifiante de mes productions, parce que j'ai rassemblé les matériaux principaux à l'époque où l'âge n'avait pas encore affaibli la force de ma pensée.

Adieu, je reste pour toujours
Votre admirateur et adorateur
GLUCK,
de Vienne.

A Monsieur Klopstock, à Hambourg.

Ainsi, au jugement de Gluck, la plupart des Allemands du Nord, au point de vue de l'art, ne sont que des maçons.

Cette opinion, si brutale qu'elle soit, vient après tout d'un homme qui s'y connaissait. Comme telle, je la crois bonne, et je sais nombre de gens qui s'y rangeront.

PIERRE DU CROSY.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
A la Quatrième Page.

Décédée hier, à 5 heures du matin, à l'âge de vingt-huit ans, FANNY GARLIER, née DARD, native de la Nouvelle-Orléans.

Les amis et connaissances des familles Cartier et Dard, sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 13 du courant, à 10 heures A. M.

Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure, rue Bagatelle, No [illegible], entre Bons-Enfants et Amour.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, à l'Eglise St-Augustin, Jeudi prochain, 17 octobre 1872, à sept heures du matin, pour le repos de l'âme d'HENRI FAZENDE, fils de Léon Fazende et de Pauline Counis, décédé le 12 octobre 1871. Les parents et amis des familles Fazende, Counis, Lanusse et Villeré sont priés d'y assister, sans autre invitation.

Bureaux de la Société d'Assurance, de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle sur la Vie en Louisiane—No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, Le 5 Octobre, 1872.

AVIS est donné aux membres de cette Société [illegible]

R. W. YOUNG, Sec.

A LA SPECIALITE
—DE—
DEUIL,
31.........RUE BOURBON.........31
LABRY.

Fourneau de cuisine, de Stewart

CE célèbre fourneau [illegible]

M. R. HOGAN, Au No 35 de la rue du Canal

L'EQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 23, Nlle-Orléans.

[illegible]

A. F. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi.

ENTREPOT DE TAPIS
17.........CHARTRES.........17
A. Brousseau,
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DÉTAIL.

TAPIS—Axminster, Wilton, velours, Bruxelles, Ingrain, Vénitien, &c.
TOILES CIRÉES—de toutes largeurs et qualités.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—opaques et transparents.
Couvertures de tables et de pianos, dessus de tables.
Devants de cheminées, paillassons, tringles d'escaliers, &c. &c.
ETOFFES A RIDEAUX ET A MEUBLES.
Brocatelle, Cotelines soie et Reps,
Terries soie brochée et à raies et laine,
Peluche, satin de laine, Lasting.
Crin et imitation de toutes largeurs,
Galons de soie, Gimpe à rideaux et à meubles.
Franges, Coutil à matelas, Ressorts, Burlaps, Tacks, &c.

A los Cubanos.

SE suplica á la persona que compró un anillo sortija de oro, [illegible]

Società di Mutua Beneficenza Italiana. — Sono invitati i Membri della sud: Società ad assistere DOMENICA, 13 corrente, alle ore 11 A. M., alla riunione generale [illegible] Il Secretario, B. TROIS.

Salle de l'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Faubourg. Nouvelle-Orléans, le 12 octobre 1872. SÉANCE REGULIÈRE MENSUELLE. — LUNDI, 14 courant, [illegible]

Società Italiana, Tiro al Bersaglio. [illegible] GEO. LAWRENCE.

Attention! Club Central d'Orléans. [illegible] JEAN COUGOT, Secrétaire.

Attention!—Club d'Orléans. [illegible] J. LABRIEU, Jr., Secrétaire.

Club d'Orléans. [illegible] A. DUCHAMP.

Club d'Orléans. [illegible] J. M. NEGUELOUA, Secrétaire.

Quartier Général Démocratique [illegible] A. L. TISSOT, Président.

Association des Dames de Marie. [illegible]

Association de l'Hôtel St. Louis. [illegible]

BANQUE DES TRAVAILLEURS
9 ....Rue du Camp....9

CAPITAL-ACTIONS [illegible]

JOSEPH MENARD, Caissier.

Avis.

J'ETAIS à peu près paralysé [illegible] HUGH MOONEY.

Avis.

LE steamer allemand SAXONIA, Capitaine [illegible] WILLIAM RUPERTI & CO., 166, de la rue de la Commune.

MAISON SANS RIVALE
Au Sud, pour le bon marché, IMMENSE STOCK de
MARCHANDISES SECHES,
D'Automne et d'Hiver,
—CHEZ—
M. REIMAN & Co.
131.........Rue du Canal.........131

[illegible]

M. REIMAN & CO., Rue du Canal. 131 rue du Canal, Edifice Touro.

J. LEVOIS & JAMISON,
IMPORTATEURS
De Marchandises Sèches de Fonds et de Fantaisie.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
126 ....RUE DU CANAL.......126
NLLE-ORLÉANS.
8, Rue de Château-Dun, PARIS.

NOUS appelons l'attention de nos amis et du public sur notre fort stock de—
MARCHANDISES SÈCHES DE FONDS ET DE FANTAISIE

[illegible]

J. LEVOIS & JAMISON, 126, rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet.

J. TURCOTTE
—Successeur de—
PEPIN & TURCOTTE,
158.........Rue du Canal.........158
MAISON BLANCHE.
Coin des Rues Canal et Burgundy.

NOUS avons reçu [illegible]

J. TURCOTTE.

Vache Trouvée.

[illegible]

Geo. McGIBBON & Co.
141.........RUE DU CANAL.........141
(A l'angle de la rue Bourbon)

[illegible] Marchandises d'Automne et d'Hiver.

[illegible]

GEO. Mc GIBBON & Co., au No 141 de la rue du Canal, Coin Bourbon.

Marchandises d'Automne
—AU—
MAGASIN ST. PHILIPPE
300.........RUE ROYALE.........300
Coin St. Philippe.

MOUSSELINE laine [illegible]

Au Magasin de WALSHE.

Le NOUVEAU STOCK D'HIVER a ÉTÉ REÇU. Département des Messieurs.

CHEMISES [illegible]

B. T. WALSHE, Au No 130 de la rue du Canal.

F. G. & C. W. BARRIERE,
Au No 128 de la Rue du Canal.

VIENNENT de faire l'ouverture [illegible]

F. G. & C. W. BARRIERE.

AVIS AUX AMATEURS ET AUX RESTAURATEURS.
Escargots! Escargots!!
50,000 ESCARGOTS.

[illegible] A. THÉZÉ, 160 Passage de la Bourse.

Champagne Roederer.

100 Paniers Champagne Louis Roederer. [illegible]

A L'ENSEIGNE LA
VILLE DE NEW YORK
MAGASIN DE GANTS
DE PEAU DE CHEVREAU
C. B. PANMEYER
Au No 140 de la rue du Canal (près Camp).

MR. PANMEYER, de retour d'Europe [illegible]

C. B. PANMEYER, Au No 140 de la rue du Canal.

SOCIEDADE PORTUGUEZA de Beneficencia Lusitana.

Celebração do XXIV Anniversario. [illegible]

JOSÉ T. ARANTES, Presidente.
ANTONY MORGAN, Ass. Sec.

Société Lusitana Portugaise de Bienfaisance.

Célébration du Vingt-Quatrième Anniversaire. [illegible]

JOSÉ J. ARANTES, Président.
ANTONY MORGAN, Secrétaire int.

PETTY,
Galerie Originale de Cadres à $1.

LE SALON de photographie [illegible] T. W. PETTY, 162, rue du Canal.

Avis Important.

LA COMPAGNIE DE MANUFACTURE D'ENGRAIS DE LA LOUISIANE [illegible]

Grand Déballage de Beaux Meubles
Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambres à coucher, [illegible]

Reçu:

40 actions Pommery tête de Mouton, [illegible] JULES ROSE & CO.

LINGE FIN D'HIVER.

Nouveau linge venant d'être reçu.

NOUS présentons aux acheteurs [illegible]

PIERSON & HEWS, Aux Nos. 11 et 13 de la rue du Camp.

Machine à Coudre, de SINGER,
A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

WM. E. COOPER & Co.

Sous peu de Jours,
OUVERTURE
—D'UN—
NOUVEAU MAGASIN.

L. PINSARD a le plaisir d'annoncer [illegible]

HEBERT-MIRET & PINSARD,
140.........Rue du Canal.........140.

[illegible]

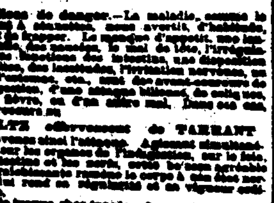

Indices de danger.—La maladie, [illegible] SELTZ effervescent de TARRANT [illegible]

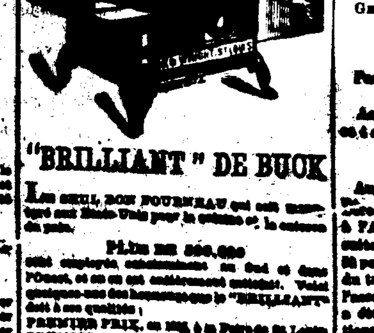

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU [illegible]

PLUS DE 300,000 [illegible]

PREMIER PRIX, [illegible]

40......RUE DU CAMP......40
Et achetez un "BRILLIANT".
H. MALLER.

La seule Fabrique
—DE—
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs de TURPIN (RED STORE)
96 ... Rue Vieille-Levée ... 96

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS [illegible] CHOCOLATS. [illegible] GATEAUX. SIROPS au jus de fruits. [illegible] FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 96.........Rue Vieille-Levée.........96

Un Piano dans chaque Maison.

CONSIDÉRANT l'absence de mouvement dans les affaires, [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, Fabricant de Pianos au No 129 de la rue du Canal.

Prets pour le commerce d'automne.

NOUS signalons à l'attention du public notre FORT STOCK DE PIANOS [illegible] Pleyel, Steck, Hallet et Cumston. [illegible]

ZOHN & BREMER, No 176 rue du Canal.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible]

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFFROID,	G. W. DUNBAR,
M. ESTWIN,	R. ENGLAND,
M. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.

TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie...	$331,462 15	
" de mer...	32,469 66	
" de rivières...	62,501 46	326,432 65
En moins — primes non expirées...	$165,972 74	
En moins — primes remboursées...	391 44	166,364 18
Montant net des primes...		$160,067 89
Pertes par l'incendie	3,286 79	
" sur mer...	11,305 13	
" sur les rivières	333 91	
Réservé pour pertes non réglées...		37,588 60
		$63,408 72
Réassurances...		322 24
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,125 60	
Dépenses générales	13,466 36	
Réduction (rebate)...	1,541 48	
Profits et pertes...	6,097 33	
		$73,849 33
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé...	20,067 44	
En moins : Escompte et intérêts...	14,799 96	5,256 48	$88,236 21
Bénéfices nets...		$98,248 49

— ACTIF —

Billets d'actions...	$ 59,800 30
En caisse...	101,296 38
Billets et effets à recevoir...	354,732 10
Actions et Bonds...	122,045 38
Proprietés foncières...	125,584 77
Primes en voie de recouvrement...	7,670 96
Assessment de 30 pr cent sur...104,288 42	67,109 33
Total	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. GAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 octobre 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 30 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, s'élevant à l'assessment et s'élevant à $[illegible]. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc,	S. Gumbes,
Chs de Buyter,	A. Poinsy,
Léon Haas, Jr.,	J. Egli,
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Quayrouze,

A. Thiband.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVEE

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVEE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, [illegible] NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 OCTOBRE—CLASSE No 244

[illegible]

Venez tous et Examinez
les nouvelles Marchandises d'automne qui arrivent en ce moment.

TAPIS de nouveaux genres, [illegible] NATTES de toutes espèces, PAILLASSONS de différents genres, RIDEAUX, TAPIS-ENIE, etc. &c. [illegible]

E. G. PALMER & CO., Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Camp.

Entrepôt de Tapis et Toiles Cirées.
ELKIN & CO.,
168.........Rue du Canal.........168

ONT une grande variété de TAPIS — Velours, Bruxelles, Trois plis et Ingrain, qu'elle offrent à très bas prix. TOILES CIREES — de toutes les largeurs. —Un bel assortiment de— RIDEAUX DE DENTELLES, STORES ET CORNICHES, NATTES CANTON — Blanches, à carreaux et fantaisie.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

FONDÉE LE 2 JANVIER 1869.

Bureaux No. 166 rue du Canal.

LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

DIRECTEURS:

PIERRE MASPERO,	JOHN T. HARDIE,
JOHN D. COBB,	CHARLES LAFITTE,
ALBERT MEYER,	ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY,	P. POURSINE,

Changement de Local.

MM. SOREE & NEYREY ont l'honneur d'informer leurs clients et le public en général qu'ils viennent de transférer leur Magasin du No [illegible] rue de CHARTRES, au No 266, MÊME RUE.

Ils reçoivent et déballent en ce moment un choix nouveau et varié en FLEURS, RUBANS, VELOURS, SOIERIES pour modes, CHAPEAUX POUR DAMES et FANTAISIES en tous genres, choisis par eux sur les places de Paris et New York. Ils offrent aux acheteurs les conditions les plus avantageuses et des prix exceptionnellement réduits.

Ouverture générale, MERCREDI 9 du courant.

H. CLOSTERMANN. JPH BAYLE.

CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

[illegible]

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
(ASSURANCE SUR LA VIE.)

CETTE Compagnie [illegible]

JOSEPH H. LOW, Président.